

Sans solidarités, pas de dialogue entre les générations!

Autor(en): **Rossini, Stéphane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Thema-Bulletin = Bulletin thématique / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **5 (2004)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-833119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SANS SOLIDARITÉS, PAS DE DIALOGUE ENTRE LES GÉNÉRATIONS!

Stéphane Rossini

Transformations des modes de vie, évolutions économiques et mutations démographiques amènent la société à repenser les liens entre les différentes catégories de population qui la composent. Les relations entre les générations ont une acuité particulière. D'une part, parce que cela concerne la société civile dans son ensemble et toutes les activités humaines; d'autre part, parce que les autorités se trouvent dans l'impérieuse nécessité d'intégrer les éléments de cette réflexion dans l'élaboration des politiques publiques, lesquelles sous-tendent la cohésion sociale et celle de la Nation.

Ainsi, considérons-nous que la place des uns et des autres est tantôt à redéfinir plus ou moins fondamentalement, tantôt à repositionner par de simples «(ré)ajustements», pour que les équilibres acquis se maintiennent et que de nouveaux puissent s'établir. A l'évidence, de la qualité des relations intergénérationnelles dépend la capacité de la société à structurer concrètement les solidarités. Formation et formation continue; marché du travail, chômage et retraite; loisirs et culture; maladie et invalidité ou structures familiales constituent les lieux privilégiés d'actes indispensables à la revalorisation des relations intergénérationnelles. Autant d'espaces au sein desquels nous incombe la responsabilité d'agir.

Les solidarités existent!

D'emblée, postulons que les solidarités entre les différentes catégories d'âges existent et qu'elles sont susceptibles de perdurer. Enfants – parents – grands-parents; jeunes en formation – actifs – travailleurs âgés liés par l'économie, ses modes de fonctionnement, ses règles; actifs et retraités associés pour financer l'AVS; jeunes et adultes en bonne santé et personnes âgées sollicitant proportionnellement davantage le système de santé, mais étroitement réunis à travers un financement égal de l'assurance-maladie; familles solidaires dans le soutien aux enfants ou aux parents et grands-parents constituent le quotidien.

Si jeunes et personnes âgées ont certainement une image parfois éloignée de la réalité vécue par l'autre catégorie de population, si les malentendus peuvent

survenir, généralement les représentations sociales des uns et des autres permettent encore l'optimisme. La nécessité d'une solidarité n'est, a priori, pas reconsidérée fondamentalement. Néanmoins, tout reste à faire pour que les échanges, l'information, la communication se passent. Les passerelles ne vont pas de soi. Elles se travaillent, se construisent, s'entretiennent. Car on ne saurait sous-estimer les risques de conflits potentiels, par divergences d'intérêts, par positionnement différencié sur les valeurs de la société. Des phénomènes de ségrégation entre les génération voient d'ailleurs le jour. Une attention spécifique et une lecture rigoureuse de la réalité s'imposent¹.

D'autant plus que, politiquement, la récupération guette et les attaques frontales sévissent. Les positions et confrontations idéologiques apparaissent fréquemment sans nuance, fondées sur le «sens commun», en raison d'une prétendue connaissance des faits. Ce qui donne au débat une extravagance marginalisant de manière dommageable les êtres humains qui sont derrière les propos et les décisions. Pour preuves ces «jeunes qui se complaisent à ne rien entreprendre» ou ces «rentiers qui voyagent dans nos trains en 1^{ère} classe»...

Clichés dangereux!

Depuis quelques années, de multiples clichés sont véhiculés sur la scène politique, plus particulièrement en matière de protection sociale des personnes âgées. L'interprétation abusive faite par les partis bourgeois des résultats du programme national de recherche 32 *Vieillesse* laisse croire à l'existence d'un «rentier moyen» en bonne situation économique et en bon état de santé. Conséquences: alors que les révisions de l'AVS et de l'assurance-maladie s'ébauchent péniblement, certains sèment le doute. Sans craindre l'outrecuidance de formuler les propositions d'une élévation de l'âge de la retraite à 67 ans et de rétablir des cotisations d'assurance-maladie en fonction de l'âge (donc du risque). On propose par ailleurs une réduction des prestations de l'assurance sociale et un transfert vers les complémentaires privées, le tout sur fond de concurrence et de responsabilité individuelle. Les personnes âgées seront les premières à payer le prix fort du rationnement des soins et de l'accroissement des charges sur les ménages. On ne choisit pas d'être vieux. C'est une victoire de la société. Pourquoi pénaliser celles et ceux qui le vivent?

Dans les deux cas de l'AVS et de la LAMal, la solidarité est clairement reconsidérée par exacerbation des clivages. L'autorité, garante de la cohésion, se plaît à la lézarder.

Et la précarité?

Alors que l'AVS ne répond toujours pas au but constitutionnel de couverture des besoins vitaux, que l'on renforce l'humiliante assistance par les prestations complémentaires, que l'on entreprend de réduire les rentes de veuves sans vouloir une flexibilisation socialement acceptable, ces propositions peuvent à juste titre être considérées comme révoltantes. La retraite à 70 ans, c'est plus simple que de raisonner avec une vision globale de la politique de la vieillesse. Si le vieillissement est une réalité à ne pas sous-estimer, la démographie ne saurait être le seul angle d'analyse. On navigue avec des œillères.

Que dire du marché du travail, qui exclut les employés à partir de 55 ans? Des lacunes en matière de reconversion professionnelle et de formation continue? De l'augmentation de la productivité et de ses effets positifs? De la mortalité prématurée et de l'invalidité selon les catégories socio-professionnelles? Pourquoi exclure d'emblée une réflexion sur la recomposition des équilibres entre les Trois piliers? Ne serait-il pas utile d'apprécier, à l'horizon 2020, comment établir de nouveaux liens entre les régimes AVS et LPP? Pourquoi persévérer dans le jeu du catastrophisme, alors que le Conseil national avait trouvé une solution acceptable jusqu'en 2015, avant que les solutions finalement «radicales» du Parlement n'aboutissent à un rejet par le Peuple?

La pauvreté des personnes âgées a été fortement réduite grâce essentiellement au système de protection sociale. La précarité perdure cependant. Majoritairement, les rentiers sont modestes. La moitié ne dispose que des prestations de l'AVS pour vivre. C'est peu. Entre un quart et un tiers des ayants droit aux prestations complémentaires ne formulent pas de requête. En général, ils refusent la logique de l'assistance, qui stigmatise. A trop «cibler», on favorise l'exclusion!

Discours et réalité

Méfions-nous des discours tapageurs. Beaucoup se donnent aujourd'hui bonne conscience en vantant les mérites des «contrats intergénérationnels». Mais, quid de nos choix politiques? Car, ce sont eux qui constituent concrètement les contrats de solidarité qui se font, se défont, se refont dans l'espace démocratique. Et puis, les contrats intergénérationnels ne concernent pas uniquement les politiques sanitaires et sociales. Il faut le rappeler. La solidarité s'exerce aussi dans le domaine du travail et de la formation, dans celui de la culture ou

des loisirs, dans les politiques des transports ou du logement, dans les relations familiales, dans la participation politique ou associative, etc².

Enfin, la solidarité intergénérationnelle se voit majoritairement des jeunes vers les anciens. Elle devra pourtant s'exprimer également des anciens vers les plus jeunes. L'impression existe parfois qu'entre les générations, la solidarité fonctionne à sens unique, en faveur des personnes âgées, tant les enjeux financiers de l'AVS ou de l'assurance-maladie sont grands et devenus prioritaires pour les autorités. Les travailleurs âgés sont à la peine? Les jeunes sont aussi nombreux au chômage, ce qui est peut-être plus grave!

En politique, le «donnant-donnant intergénérationnel» aura de plus en plus d'importance. Il fera sans aucun doute l'objet de rudes négociations et de stratégies politiques. Il faut s'y préparer, de part et d'autre!

1 Voir: Fragnière J-P., *Les relations entre les générations*, Réalités sociales, Lausanne, 2004

2 Voir aussi le numéro spécial de la revue Famille & Société, *Relations entre les générations: tout un programme...*, Office fédéral des assurances sociales, Questions familiales, No. 4, septembre 2004